

COMMUNE D'AMPLEPUIS - BUDGET PRIMITIF 2022

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022

- Un Débat d'Orientations Budgétaires préalable lors du Conseil Municipal du 08 Février 2022,
- Un Budget Primitif 2022, adopté lors du Conseil Municipal du 29 Mars 2022, composé d'un budget principal et de deux budgets annexes (Centre municipal de santé – ZAC de Coucy).

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2022

- Maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés,

LE BUDGET PRINCIPAL :

BP 2022- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	1 212 219.00 €	1 221 394.00 €
012	Charges de personnel	1 697 476.00 €	1 628 184.00 €
014	Atténuations de produits	4 500.00 €	2 500.00 €
65	Autres charges gestion courante	607 487.00 €	478 152.00 €
66	Charges financières	116 070.00 €	103 550.00 €
67	Charges exceptionnelles	9 000.00 €	220 568.00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €
023	Virement à la sect° d'investis.	106 410.00 €	- €
042	Opérations d'ordre entre section	544 378.00 €	545 906.00 €
		4 297 540 €	4 200 254.00 €
RECETTES		BP 2021	BP 2022
002	Excédent antérieur reporté Fonc	237 409.57 €	- €
013	Atténuations de charges	38 000.00 €	40 000.00 €
70	Produits des services	130 500.00 €	141 414.00 €
73	Impôts et taxes	2 433 867.00 €	2 486 558.00 €
74	Dotations et participations	1 278 685.43 €	1 200 835.00 €
75	Autres produits gestion courante	34 700.00 €	41 290.00 €
77	Produits exceptionnels	96 725.00 €	14 497.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	47 653.00 €	275 660.00 €
		4 297 540 .00 €	4 200 254.00 €

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour 2022 :

	TAUX
Taxe sur le foncier bâti (intégration du taux départemental 11.03% au taux communal 16.66%)	27.69%
Taxe sur le foncier non bâti	36.43%

L'épargne brute en baisse, car l'excédent dégagé en 2021 est affecté en totalité au financement de l'investissement :

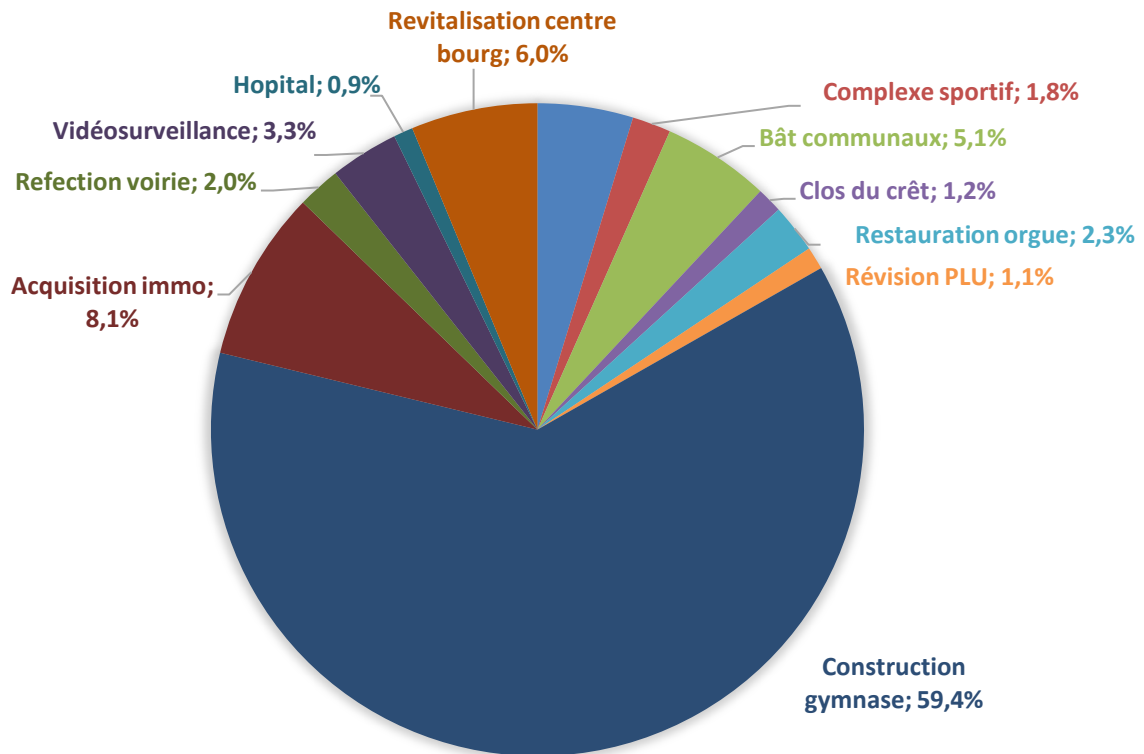
	BP 2021	BP 2022
Dépenses réelles de fonctionnement	3 646 752.00 €	3 654 348.00 €
Recettes réelles de fonctionnement	4 249 887.00 €	3 924 594.00 €
<i>Epargne brute</i>	<i>603 135.00 €</i>	<i>270 246.00 €</i>

Le niveau d'investissement reste important en 2022 (commencement phase travaux de la construction du Gymnase) :

	BP 2021	BP 2022
Dépenses d'équipement	6 288 377,40 €	5 177 982.40 €

Les dépenses d'équipement au BP 2022 :

NUMERISATION ETAT CIVIL	5 000.00 €
COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF - REHAB TOUR	54.00 €
RETEMENT SOLS SPORTIFS Bagatelle	100 000.00 €
BATIMENTS COMMUNAUX	90 000.00 €
ACCESSIBILITE ERP	10 000.00 €
TOITURES Centre Technique	33 076.45 €
CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	20 000.00 €
REMBOURSEMENT SUB DEPARTEMENT TOITURE CTM	35 000.00 €
CHAUDIERE MEDIATHEQUE	10 000.00 €
RETEMENT SOLS SPORTIFS Pierrefeu	100 000.00 €
RESEAUX - RACCORDEMENT LES NIOULES	30 449.40 €
POTEAU INCENDIE	8 431.15 €
CIMETIERE	15 000.00 €
MEDIATHEQUE MOBILIER	1 350.00 €
CLOS DU CRET JEUX	66 136.26 €
LOGICIEL Police municipale	6 351.70 €
ACHAT DEFIBRILLATEUR	2 500.00 €
MATERIEL et JEUX ECOLES	20 000.00 €
SIGNALETIQUE ADRESSAGE	10 000.00 €
MATERIEL VOIRIE	5 000.00 €
MOBILIER URBAIN	5 000.00 €
GUIRLANDES LUMINEUSES	8 000.00 €
MATERIEL SPORTIF dont podium demontable	13 000.00 €
VEHICULE ASVP + Service Technique	10 000.00 €
RESTAURATION ORGUE EGLISE ST POTHIN	126 060.16 €
SITE ROBIN MARIETTON	16 272.19 €
PLU REVISION	58 681.16 €
MATERIEL TECHNIQUE	3 000.00 €
ACHAT TONDEUSE	8 000.00 €
ACHAT AUTOLAVEUSE PIERREFEU	10 000.00 €
ARCHIVES - REFECTION REGISTRES ETAT CIVIL	2 354.60 €
CONSTRUCTION GYMNASSE	3 244 687.19 €
MAISON MEDICALE	3 000.00 €
ACQUISITIONS IMMO	442 500.00 €
ETUDE MUSEE THIMONIER	25 000.00 €
VOIRIE COMMUNALE	111 423.36 €
FOYER PERSONNES AGEES	2 000.00 €
VIDEO SURVEILLANCE	177 969.60 €
RESTRUCTURATION HOPITAL	50 000.00 €
OPAH-RU	126 991.75 €
REVITALISATION CENTRE VILLE	200 693.56 €



RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN 2022

L'ÉTAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2022

Au 1er janvier 2022, l'encours global de dette s'élève à 3 219 104,72 € dont :

- Taux fixe garanti	2 264 172,34 €
- Taux fixe bonifié	954 932,38 €

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques et est donc répertoriée en A1/A2 selon le classement Gissler.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE 2022 :

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » s'équilibre à 836 000 € en fonctionnement et 55 975.00 € en investissement, soit un budget total de 891 975 €.

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY 2022 :

Le budget annexe « ZAC de COUCY » en suréquilibre à 1 080 368 € en recettes et 997 158 € en dépenses en fonctionnement et équilibré à 516 153 € en investissement, soit un budget total de 1 596 521 € en recettes et 1 513 311 € en dépenses.

C.C.A.S. D'AMPLEPUIS – BUDGET PRIMITIF 2022

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

BUDGET PRINCIPAL 2022 :

Section de fonctionnement

- Dépenses	22 113.00 €
- Recettes	22 113.00 €

Section d'investissement

- Dépenses	9 316.00 €
- Recettes	9 316.00 €